

Commentaires du Représentant du FMI, Anton Op de Beke

lors de la réunion du 17 février 2015 du groupe de suivi de la Conférence des donateurs de Bruxelles du 15 mai 2013

À Bruxelles, les PTF ont accompagné l'annonce de la reprise de leur aide par des conditions. Principalement, ils voulaient une meilleure gouvernance, et ils souhaitaient que leurs interventions au Mali contribuent à la refondation de l'Etat. Le FMI a aussi embrassé cette approche, et cela a guidé notre réaction aux nouvelles sur les dépenses hors budget en 2014.

En fin de compte les institutions du Mali sont sorties plus fortes de cet épisode qui a aidé la refondation de l'Etat. Le gouvernement a résolu les problèmes dans l'orthodoxie budgétaire. Des structures de contrôle nationales--le Bureau de Vérificateur Général et la Section des Comptes de la Cour Suprême--ont réaffirmé leur rôle de contre-pouvoir au gouvernement. Grace à la politique de transparence du gouvernement, le public a été largement informé, ce qui lui a permis de former des opinions fondées. En plus, le gouvernement a renforcé le cadre des finances publiques. Un code de passation des marchés a été adopté spécialement pour les biens et services militaires requérant la confidentialité. Aussi, le nouveau Comité national de la dette publique est maintenant opérationnel. Il s'assura que toutes les propositions pour les emprunts et les garanties du gouvernement répondent aux normes minimales, et que leur ensemble n'aggrave pas le risque de surendettement. Finalement, les autorités ont exprimé leur détermination de mettre un terme à l'impunité, dans les finances publiques comme dans tous les autres domaines.

Évidemment pour réaliser les objectives du PRED beaucoup reste à faire dans tous les domaines. Permettez-moi de conclure en soulignant les quatre principaux défis dans le domaine du FMI, la politique économique et les finances publiques, notamment la stabilité macroéconomique, la mobilisation de plus de recettes, l'amélioration de la qualité des dépenses, et l'achèvement du compte unique du Trésor. Je finirai avec quelques commentaires sur deux de ces défis.

D'abord, la stabilité macroéconomique, cela veut dire quoi ? Pour le Mali c'est principalement la politique budgétaire. Les budgets devraient être fondés sur des estimations prudentes des recettes. Toutes les dépenses obligatoires doivent être incluses. Le déficit budgétaire résultant devrait être modéré pour ne pas accumuler trop de dette. En outre, l'exécution du budget ne devrait pas entraîner des arriérés, et les arriérés du passé doivent être réglés afin de restaurer la confiance dans la signature de l'Etat. Le Mali a un bon dossier en passant des budgets responsables qui seront maintenant mis à l'épreuve. Des nouvelles exigences sur le budget devront être intégrées, notamment les dépenses militaires supplémentaires résultant de la Loi de programmation militaire, et les dépenses suivant un accord sur le Nord.

Deuxièmement, la mobilisation de davantage de recettes. C'est une priorité du premier rang pour le gouvernement, pour répondre à la demande de biens et services collectifs d'une population en croissance rapide, et pour réduire la dépendance aux bailleurs. Ceci devrait être réalisé principalement par un élargissement de l'assiette fiscale. À la lumière de la crise dans laquelle se trouve le pays, peut-être un appel patriotique au civisme fiscal des opérateurs économiques serait à l'ordre. En outre, il faut réfléchir sur les incitations individuelles des cadres des services des impôts et de douanes qui peuvent être en conflit avec l'objectif général de maximaliser les recettes pour l'état.

Le FMI est privilégié d'être en mesure d'aider le gouvernement à relever ces défis. Nous le ferons dans le contexte du programme FEC, avec ses revues semestrielles, et avec l'assistance technique pour bâtir les capacités et compétences nécessaires.

Merci pour votre attention